



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 1^{er} juillet 2025

**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun
remercie les habitants des quartiers
qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la
commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIER : CHALVET

**REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS
REPONSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE**

CHALVET : LES MAURES - LES GIRAUDS - LES ALLEMANDS – LES BARTHELONS

Un riverain remercie Mme le Maire pour le busage de la route de Chalvet.

On s'y était engagé, il faut désormais finir au bi-couche, mais c'est déjà stabilisé afin que les véhicules ne basculent pas l'hiver dans le fossé.

Le feu récompense des Cytises n'est pas respecté, et donc peu efficace. Un habitant propose de mettre un agent de police ou de supprimer l'équipement.

Un autre riverain propose de le programmer à 50km/h au lieu de 30km/h.

C'était une demande de la population, mais nous allons le programmer à 50km/h et voir ce que ça donne.

Les dos-d'âne route de Chalvet sont vraiment trop hauts.

A la demande de tous, nous allons en raboter certains.

Le croisement des voitures rue du Général Nicolas avec les élèves qui remontent le long de la route de Caléryère est toujours très compliqué.

Le flux naturel des élèves entre la gare et le collège/lycée est difficile à dévier, après des tentatives infructueuses de les orienter vers la passerelle et la rue Henri Dunant.

Nous n'avons pas de visibilité au Stop, qui a été reculé pour le passage piéton.

Je crois que seule la gestion humaine peut rectifier le flux. La présence de la Police Municipale à 7h45 pourrait être la solution. Il faut voir avec les horaires de nos agents si cette solution est viable. On peut faire un test à la rentrée et voir ce que ça donne.

Le transport scolaire s'arrête aux Girauds et ne vient pas jusqu'aux Maures.

Celui de la région pour les collégiens et lycéens doit respecter un quota minimum, mais si c'est celui de l'école primaire alors nous allons voir ce qui est possible de faire avec le service scolaire de la commune.

Une voiture se gare régulièrement après le virage des Maures

C'est un espace privé, le propriétaire a autorisé ce véhicule à y stationner, nous ne pouvons rien faire.

Sur la route de pré Guérin, qui part de la citerne jaune après les Barthelons, les trous se sont élargis, les travaux de remise en Etat n'ont pas été faits par RTE après leur intervention sur le secteur.

Nous irons voir l'état de ce chemin.

Qu'en est-il du revêtement à l'entrée du nouveau lotissement et du réseau d'eau potable aux Girauds ?

Dès que le nouveau lotissement sera fini, EAU d'Embrun a prévu de refaire le réseau qui est dégradé. Il sera également redimensionné avec la création d'un nouveau réservoir à Valande. La voirie sera faite dans le même temps.

Pour la fête de la Sainte-Anne fin juillet, pouvez-vous envoyer une équipe entretenir l'espace ?
Oui le CTM prend note de cette demande.

CHALVET : LES NEVIERES – LES CHALETS – L'ORATOIRE – LES ALISIERS

Nous avons entendu parler d'un golf sur Embrun ?

Oui, c'est un nouvel équipement qui est porté par une association et par l'hôtel la Robéryère. La mairie soutient cette création de practice, qui se situe sous la Robéryère, avec un accès par le Château. Il y a un abonnement annuel, n'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

Le feu récompense aux Cytises est inutile.

Nous avons prévu avec les riverains du point de visite précédent de faire un nouveau test, et de le mettre à 50km/h au lieu de 30km/h.

Qu'en est-il du projet de réhabilitation de Chauveton ?

Le projet est scindé en deux parties : la parcelle de gauche va être construite, juste en dessous de la route de Chalvet, mais pas dans l'immédiat. Un permis d'aménager a été déposé, on espère sortir des contraintes environnementales fin 2026 pour des travaux prévus en 2027.

Sur l'autre partie, parcelle à droite plus en aval, on réhabilitera le bâti existant, essentiellement en tertiaire.

L'entrée et la sortie se feront au niveau de Champs Paillasse, vous pouvez voir un visuel de ce projet sur le site de la ville.

J'ai entendu parler d'un problème d'alimentation en eau potable ?

Les services de l'Etat pour le développement de Chauveton imposent des scénarios prenant en compte le réchauffement climatique. De ce fait, et pour les rassurer, le syndicat Eau d'Embrun envisage la création d'un réservoir à Valande, disposant d'une réserve utile et suffisante, qui permettrait également d'améliorer significativement la défense incendie de l'ensemble des Maures. Des travaux de conduite permettront également d'améliorer l'alimentation de ce réservoir qui sera possible par les sources de Rame et de Joutelle.

Pouvez-vous venir reboucher les trous sur la route entre l'Oratoire et les chalets ?

Oui le CTM interviendra lors de la prochaine campagne de rebouchage.

Des parcelles au niveau du chemin du réservoir ne sont pas entretenues à la fourche, à droite. Beaucoup de bois mort n'a pas été déblayé, on craint pour nos habitations en cas d'incendie.

Contactez les services techniques pour préciser les parcelles concernées, afin que nous puissions alerter les propriétaires sur votre inquiétude, mais ce sont des terrains en zone Naturelle, il n'y a pas d'obligation pour eux de débroussailler.

Pour rappel, dans le cadre des OLD (Obligations légales de Débroussaillage), c'est aux propriétaires de constructions de protéger leurs habitations dans un rayon de 50m, lorsque le bien est implanté en bordure de zone naturelle ou agricole, même si cette bande empiète sur les terrains voisins.

Un riverain remercie le Maire pour l'entretien des bords de route et du talus à côté de la cloche.

Comment accéder au terrain de Padel au plan d'eau ?

Il y a une application, que vous trouverez sur le site de la ville, qui vous permet de réserver et de payer un créneau. Le code généré par votre inscription doit être tapé à l'entrée du terrain.

Quelle est la procédure pour bénéficier d'un captage sur un canal.

Il faut contacter le président de l'ASA (Association Syndicale Autorisée) en charge du canal. Les services techniques pourront vous donner les coordonnées en Mairie.

Ma maison est en construction sur le nouveau lotissement des Girauds, il semblerait que la ville doit aménager 2 espaces verts ?

Non ceci est à la charge de l'aménageur qui doit planter des arbres et végétaliser l'espace.

Qu'en est-il de la cession de la voirie des Chalets de Chalvet à la commune ?

Nous sommes à l'écoute des co-propriétaires, mais le dossier est sensible. Il y a ceux qui s'y opposent, et il y a les contraintes techniques : les réseaux passent chez les privés, et c'est un problème qui doit être réglé avant la cession.

Seriez-vous d'accord pour venir à notre prochaine assemblée générale du 24 juillet prochain ?

Le premier adjoint M. Marc Audier qui suit le dossier sera présent.

Un grand merci pour la navette gratuite, c'est un service que nous utilisons régulièrement.

Beaucoup nous demandent de rajouter des arrêts, mais ça perturberait toute la tournée, nous n'avons que peu de marge aujourd'hui et étudions systématiquement les demandes pour vérifier leur faisabilité..

Une nouvelle habitante, venue du « plat pays » remercie Madame le Maire pour le dynamisme et la qualité de vie de sa commune.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.